

Bulletin municipal n°38
Décembre 2023



Notre
Dame
de Boisset



Agenda

| | | | |
|------------------|----------|--|-----------------------------------|
| JANVIER | 10 | Tirage des rois | FNACA |
| | 13 | Assemblée Générale 10h00 | COMITE DES FÊTES |
| | 19 | Soirée patinoire | SOU DES ÉCOLES |
| | 21 | Vœux du maire | MUNICIPALITÉ |
| | 27 | Raphaël LACOUR à ST VINCENT 20h30 | AFR |
| FÉVRIER | 9 | Soirée saucisson/patates Karaoké | EMPREINTES BOISSET-NEPVANT/CCAS |
| | 10 | Rencontre intergénérationnelle | AFR |
| MARS | 2 | Assemblée générale | EMPREINTES BOISSET-NEPVANT |
| | 10 | Journée culturelle J.O. à ST VINCENT | CULTURE ET PATRIMOINE EN BOISSET |
| | 16 | Assemblée générale à ST VINCENT | CULTURE ET PATRIMOINE EN BOISSET |
| | 16 | Soirée à thème | SOU DES ÉCOLES |
| | 19 | Commémoration et apéritif à 11h00 | FNACA |
| | 24 | Chasse aux œufs - vente de brioches | EMPREINTES BOISSET-NEPVANT |
| AVRIL | 5 | Assemblée générale à ST VINCENT 20h30 | AFR |
| | 18 | Concours 14h00 | AMICALE BOULES |
| MAI | 2 | Concours 14h00 | AMICALE BOULES |
| | 8 | Commémoration 10h30 | FNACA - MUNICIPALITÉ |
| | 24 | Pétanque semi-nocturne | COMITE DES FÊTES |
| JUIN | 12 | Pique-nique ST VINCENT | FNACA |
| | 13 | Rencontre avec Neaux | AMICALE BOULES |
| | 15 | Loupiades | COMITE DES FÊTES |
| | 29 ou 30 | Kermesse | SOU DES ÉCOLES – ÉCOLE |
| JUILLET | 4 | Rencontre sociétaires 14h00 | AMICALE BOULES |
| | 25 | Rencontre avec Perreux 14h00 | AMICALE BOULE |
| SEPTEMBRE | 7 | But d'honneur 14h00 | AMICALE BOULES |
| | 21 | Rencontre avec Pradines 14h00 | AMICALE BOULES |
| | 25 | Assemblée générale 10h00 | FNACA |
| OCTOBRE | 3 | Concours sociétaires | AMICALE BOULES |
| | 5 | Soirée familiale | COMITE DES FÊTES |
| | 13 | Journée culturelle sur la Loire à Notre Dame | CULTURE ET PATRIMOINE EN BOISSET |
| NOVEMBRE | 11 | Commémoration et apéritif à 11h00 | FNACA – MUNICIPALITÉ |
| DÉCEMBRE | 7 | Fête des lumières | INTER-ASSOCIATIONS – MUNICIPALITÉ |
| | 15 | Assemblée générale 11h00 | AMICALE BOULES |

Sommaire

| | |
|------------------------------------|-----------------------|
| Mot du maire.....3 | Roannais |
| Infos utiles 4 - 5 | Agglomération21 |
| Vivre à Boisset 6 - 9 | Hommages.....22 |
| Vie associative 10 - 15 | Etat civil23 |
| Rétrospective 2023..... 16 - 20 | |

Directeur de publication :
David DOZANCE

Commission communale :
Marie-Claude CHATTON,
Jean-Claude DUCROT,
Régine JONNIER,
Jocelyne DURANTET
Olivier BOULICOT

Photos :
Michel BERNARD

Mise en page et impression :
Imprimerie Arts Graphiques
98, rue des Labeurs
42840 MONTAGNY
Tél. 04 77 71 62 29

Tirage :
270 exemplaires

Mot du Maire

Cher(es) Boscoises et Boscois,

Je débute cet éditorial par des remerciements nourris pour nos cinq agents municipaux, qui œuvrent au quotidien pour le bon fonctionnement de notre village. C'est une équipe compétente, impliquée et investie pleinement dans sa mission : rendre un service public de qualité aux administrés. L'accueil, le conseil, la gestion administrative et financière, l'entretien des espaces verts et des bâtiments, les services périscolaires autant de domaines exercés avec un très grand professionnalisme.

Je souhaite leur rendre hommage et montrer que la vie municipale d'une commune ne tient pas qu'à l'engagement d'élus mais aussi à celui d'agents territoriaux. Nous devons tous être conscients du travail fourni et le plus souvent dans l'ombre.

Ces remerciements résonnent encore un peu plus en cette fin d'année, la commune de

Notre Dame de Boisset a décroché sa « 1^{ère} fleur » dans le cadre du concours régional des « villes et villages fleuris », label national de la qualité de vie. C'est une excellente nouvelle qui valorise les efforts et le travail fournis par les élus et l'investissement d'Elisabeth et d'Yves. Soyons fiers de ce titre qui nous permet de rejoindre d'autres communes du territoire de Roannais Agglomération comme Roanne, Riorges, Le Coteau, Renaison ou encore Le Crozet.



Le jury, présent le 4 juillet dernier, a beaucoup apprécié les nouveaux aménagements paysagers de l'aire de jeux et de loisirs réalisés autour de l'espace La Chênaie. Ce site a bénéficié lors des beaux jours d'une très belle fréquentation. Il fait le bonheur des enfants, des adolescents, des parents et familles mais aussi des gens de passage sur le village (les clients de l'auberge, les personnes qui louent la salle des fêtes ou encore les randonneurs). Ce projet structurant a mobilisé massivement nos investissements en 2023 et 2024.

Une nouvelle année se profile à l'horizon avec son lot de travaux et d'aménagements (programme voirie, isolation des combles de la mairie avec création d'un local à archives, réfection du sol de la classe de maternelle) ainsi que tous les travaux d'entretien courant. Un travail de réflexion est actuellement mené pour l'aménagement de la RD45 sur Le Marvallon pour réduire la vitesse et créer un cheminement sécurisé pour rejoindre l'arrêt de bus scolaire ou le bourg.

Vous trouverez sur la page ci-contre le calendrier des manifestations organisées par les associations boscoises et intercommunales. Je tiens à les remercier pour toutes les activités proposées et je vous encourage à réserver dans vos agendas les dates de leurs animations. Les associations ont besoin de nous et nous avons besoin d'elles pour assurer le dynamisme du village. Et si vous avez du temps à consacrer au monde associatif, vous pouvez vous rapprocher de l'une d'entre elles, elles recherchent toujours de nouveaux membres !

Je veux également rendre hommage à Pascale ALDEBERT pour son travail d'élue au conseil municipal de 2014 à 2023 en tant que conseillère et 1^{ère} adjointe en charge du bulletin communal et des affaires scolaires. Elle a démissionné de ses fonctions pour des raisons de santé, nous lui assurons tout notre soutien et nous lui faisons part de nos pensées positives dans cette période difficile.

Je finirai mon propos en vous souhaitant à toutes et tous de très belles fêtes de Noël et de fin d'année.

Malgré un contexte international préoccupant et une conjoncture économique difficile, que cette période soit source de paix, de fraternité, de solidarité et de belles retrouvailles avec toutes les personnes qui vous sont chères. J'ai une pensée pour tous les Boscois frappés par la maladie, le deuil, la séparation ou l'isolement et qui vivront avec plus de difficultés ces temps de fêtes.

Belle et heureuse année 2024.

Bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal !

David DOZANCE

Maire

Conseiller délégué à la petite enfance
et à la jeunesse à Roannais Agglomération

Vœux de la Municipalité

Le Maire, David DOZANCE, et les Conseillers municipaux, ont l'honneur de vous inviter aux vœux de la Municipalité :

Dimanche 21 janvier 2024 à 10h30
Espace la Chênaie.

Nous aurons le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants et les bébés nés en 2023. La médaille d'honneur communale, départementale et régionale sera remise à deux agents.

La cérémonie se clôturera par un apéritif. Nous comptons sur votre présence.

MAIRIE

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
Le 1^{er} samedi du mois : 9h à 12h
Tél. 04 77 62 03 31
16, rue Léon Marcel
42120 Notre Dame de Boisset
www.notre-dame-de-boisset.fr
E-mail : notre.dame.de.boisset@wanadoo.fr

ÉCOLE

Tél. 04 77 62 03 30
E-mail : ce.0420410t@ac-lyon.fr

PAROISSE SAINTE CLAIRE ENTRE LOIRE ET RHINS



Maison Sainte Claire :

4, place Victor Hugo - 42120 LE COTEAU

Curé de la paroisse : Père Edmond BARBIEUX

Coordinatrice paroissiale : Izilda CARVALHEIRO

Pour contacter la paroisse pour les sacrements (mariages, baptêmes, funérailles), pour la catéchèse ou toute autre question :

sainteclaireentreloireetrhins@lyon.catholique.fr
04 77 67 24 53

www.paroissesainteclaire.com, page facebook

Permanences d'accueil à la Maison Sainte Claire :

Du mardi au samedi de 9h à 11h30

Messe à Notre Dame de Boisset tous les deux mois, le quatrième dimanche à 9h (voir planning sur le panneau d'affichage sur le côté de l'église, site internet de la paroisse). Le mois où la messe n'est pas célébrée, l'équipe liturgique propose un temps de prière un soir de la semaine ou un partage de l'Évangile.

LES ENCOMBRANTS

Roannais Agglomération propose le ramassage des encombrants gratuitement à votre domicile.

Pour bénéficier de ce service, prenez rendez-vous



DÉCHÈTERIE DE VARENNES

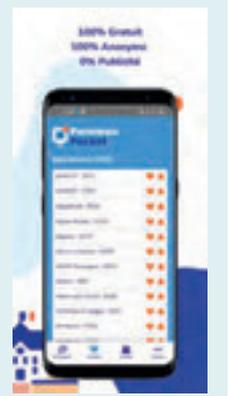
La déchèterie est ouverte gratuitement aux particuliers boscois pour les déchets autres que ménagers.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 18h.

PANNEAU POCKET

Soyez **Informé**
Prévenu
Alerté

sur les événements
de la commune
et de Roannais Agglomération
Téléchargez l'application
Panneau Pocket
sur
APP STORE ou GOOGLE PLAY



TRI DES DÉCHETS, AU TOUR DES BIODÉCHETS

À compter de 2024, les collectivités ont l'obligation de proposer une solution de tri à la source des biodéchets. L'objectif est de les transformer en engrais (compost) ou en biogaz.

Courant d'année, Roannais Agglomération proposera diverses solutions pour la valorisation de ces déchets en fonction du type d'habitat.

Les maisons individuelles possèdent un silo de compostage qui a été distribué en même temps que les bacs jaunes et bordeaux. Félicitations si vous l'utilisez déjà.

Il sera progressivement interdit de mettre les biodéchets dans les bacs de ramassage, conformément à la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire de 2020.

Quels déchets sont visés ?

Les **déchets alimentaires** de cuisine et les **restes de repas** (épluchures, fruits, légumes, pains et céréales, coquilles d'oeufs, poissons, viandes, laitages, marc de café, sachets de thé, etc.)

Sont **interdits** : emballages, films plastique, capsules de café, huiles, cendres, litière, déchets verts.

Des calendriers avec les jours de ramassage sont disponibles à la mairie.

**MERCI DE RENTRER VOS BACS
APRÈS LA COLLECTE**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis début décembre 2022, l'éclairage public, maintenant équipé de LED, est interrompu la nuit de minuit à 6 heures. Ces dispositions ont permis de réduire la facture d'électricité de 1 663 € en 2021 à 997 € en 2022 et ce malgré l'évolution du coût de l'énergie. L'impact en année pleine sur 2023 augmentera encore ce gain.

URGENCES SANTÉ



Pompiers :
18 ou 04 77 23 27 27 (administratif)

Aide Médicale Urgente SAMU :
15 ou 112 (appel d'urgence européen)

Cabinet Infirmier Perreux : 04 77 23 18 62

Cabinet Infirmier Pradines :
Angélique MINOIS et Anne-Claire MERCIER
06 08 83 71 14
cabinetinfirmierpradines@gmail.com

Centre anti-poisons (Lyon) :
04 72 11 69 11

Centre hospitalier de Roanne :
04 77 44 30 00

Services d'urgence de la Clinique du Renaison :
04 77 44 45 44

Pharmacie de garde : 39 15



SANTÉ COMMUNALE

La municipalité vous informe du renouvellement du partenariat avec **Laurence DURANTET – AXA**, concernant la mutuelle pour les habitants du village. Cette offre vous permet de bénéficier de garanties adaptées à vos besoins avec un tarif de groupe avantageux.

Pour obtenir un devis gratuit, contactez **Laurence DURANTET** au 06 76 84 08 29, elle se fera un plaisir d'être à votre écoute, seule personne mandatée par la commune. **ATTENTION AUX FAUX DÉMARCHEURS.**

AUTRES NUMÉROS UTILES :

Gendarmerie :
650, Route de Montagny - 42300 VILLEREST
17 ou 04 77 68 16 44 (renseignements)

Sécurité dépannage Gaz :
N° Azur@ : 0 800 47 33 33

Urgence dépannage Electricité :
N° Azur@ : 09 72 67 50 42

Urgence Roannaise de l'eau
- **Service assainissement :** 06 18 54 13 15

Urgence SUEZ
- **Service eau potable :** 09 77 401 130

Roannais agglomération : 04 77 44 29 50

Service déchets ménagers : 0 800 17 34 50

Service transports scolaires Schooly : 04 77 72 77 27

Le Nauticum : 04 77 44 42 42

Maison de l'habitat et du logement : 04 77 78 39 94

Service de gestion comptable Loire Nord :
04 77 71 44 65

S.P.A. (chien perdu) : 04 77 71 81 38

L'arche de Noé (chat perdu) : 04 77 70 73 59

Assistante sociale : Mme SCHWAAB : 04 77 23 24 58

Maison des services ADMR : 04 77 62 76 59

Drogue Alcool Tabac Info-Service : 113

Services aux malentendants : 114

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119

Enfants disparus : 116 000

Sida Info Service : 0800 840 800

CORRESPONDANTS PRESSE

François BOUCHER est notre nouveau correspondant LE PROGRÈS, nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune.
Contact au 06 81 83 21 38.

Michel BERNARD pour le PAYS ROANNAIS depuis plusieurs années et continue sa mission sur le village. **Téléphone 06 81 13 00 93.**

Pierre ÉTIENNE a quitté ses fonctions. Nous le remercions pour toutes ces années passées à nos côtés et pour tout le travail effectué.

Merci à François et Michel pour leur collaboration lors de nos manifestations et autres reportages.



TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES AU 01/08/2023

| Tarif | Boscois | Personnes extérieures |
|-------------------------------|-------------------------|--------------------------|
| 1 jour | 250 € | 450 € |
| 2 jours | 400 € | 600 € |
| Journée 8h-21h* | 190 € | 230 € |
| Vin d'honneur* | 70 € | 75 € |
| Sono & vidéo | 50 € (caution 700 €) | 100 € (caution 700 €) |
| Nettoyage de la salle | 170 € | 170 € |
| Restaurant scolaire 8h à 21 h | 140 € | |

Pour plus d'informations, consulter le site internet de la commune

«rubrique Salles en location - Services/démarches»

* à réserver au plus tôt 4 mois à l'avance.

FAISONS TOUS PREUVE DE CIVISME : STOP AUX DÉJECTIONS CANINES

Malgré plusieurs rappels sur Panneau-Pocket, il y a encore trop de zones publiques du village souillées par les déjections qui ne sont pas ramassées par les propriétaires. Par égard pour l'agent chargé de l'entretien des espaces verts, pour les jeunes enfants qui veulent profiter des espaces de jeux, et pour éviter à chacun de devoir marcher les yeux rivés au sol, il est demandé à chaque propriétaire de chien d'appliquer la «méthode du sac» et ainsi ramasser les déjections.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

MERCI DE RESPECTER CETTE OBLIGATION !



LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

Les dépôts sauvages d'ordures et de déchets de toutes sortes ont beaucoup augmenté sur la commune. Ces actes d'incivilités portent atteinte à la salubrité publique et à l'environnement. De plus, ils représentent un coût pour la commune car les travaux d'enlèvement et de nettoyage sont effectués par l'agent d'entretien.

Une recherche systématique de l'auteur est effectuée et il sera demandé à ce dernier le versement d'une somme forfaitaire de 150 € pour participer aux frais engagés.

AMIS DES ANIMAUX

Les propriétaires et responsables d'animaux doivent s'assurer que ceux-ci ne causent pas de gêne envers leur voisinage, telle qu'abolements ou intrusion dans des propriétés privées (chiens, animaux de basse-cour...).

MERCI DE RESPECTER LA TRANQUILLITÉ DE VOS VOISINS JOUR ET NUIT EN ÉDUQUANT VOS CHIENS.

La divagation des chiens est interdite. Vous devez les tenir en laisse sur la voie publique. Une muselière est obligatoire pour certaines catégories.

Rappel : si vous trouvez des chiens et des chats errants merci de les déposer à la SPA et à l'Arche de Noé.

BRICOLEURS ET/OU JARDINIERS : ATTENTION AU BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon et débroussailleuse à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de **8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- les samedis de **9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- les dimanches et jours fériés **de 10h00 à 12h00**

DONC INTERDITS LES DIMANCHES APRÈS-MIDI

En cas de non-respect de l'Arrêté préfectoral n° 2000 / 074 du 10 avril 2000 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, une procédure judiciaire peut être relevée par les services de Gendarmerie.



PRUDENCE NE SOYEZ PAS CAMBRIOLABLE

Recommandations de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Villerest

- Afin d'améliorer votre sécurité, lorsque vous vous absentez, à l'occasion de vacances, signalez-le à un voisin de confiance et à la Brigade de Gendarmerie.
- Lorsque vous êtes absent, faites relever votre courrier et si possible faites ouvrir de temps en temps vos volets, toujours par une personne de confiance.
- Si une personne se présente à votre domicile, se réclamant d'une administration, et si sa venue n'était pas programmée, ne la faites pas entrer.

Appelez immédiatement la GENDARMERIE.

Composez le 17, c'est un numéro gratuit.

**Pour les dépôts de plaintes, contactez la gendarmerie de Villerest
650, rue de Montagny - Tél : 04 77 68 16 44**



LIMITATIONS DE VITESSE

Rappel des limitations de vitesse :

Centre Bourg : 30 km/h

Route du Haut de Boisset : 50 km/h

Montée du bourg : 70 km/h

Route du Marvallon : 70 km/h

Le respect des indications des panneaux de signalisation est un gage de sécurité pour tous !



ARBRES, HAIES ET RACINES

Il est rappelé qu'il appartient aux propriétaires ou locataires de tailler ces éléments en bordure du domaine public, sur trottoir ou allée, à l'aplomb des limites de propriété. En cas de manquement à cette réglementation, les propriétaires recevront une mise en demeure. Si les travaux ne sont pas effectués dans un délai d'un mois, la mairie se réserve le droit de les faire réaliser, aux frais des propriétaires. De plus, ces derniers s'exposent à une amende de 1 500€.

Rappel : afin de préserver la nidification, il est interdit de tailler du 1^{er} avril au 31 juillet.

INTERDICTION TOTALE DE BRÛLER DES DÉCHETS QUELS QU'ILS SOIENT

Le brûlage des déchets végétaux et des déchets ménagers est interdit. Ils doivent être déposés en déchèterie. Le non-respect de cette réglementation entraînera une amende de 450 €.

ARRÊT DU CUIVRE PASSAGE A LA FIBRE

À Notre-Dame-de-Boisset, le réseau cuivre va disparaître définitivement le **31 JANVIER 2026** pour laisser place à la fibre. Les téléphones classiques ne pourront donc plus être utilisés. Si vous n'avez pas la fibre, votre seul moyen de téléphonie sera le portable.

Pour les personnes qui n'ont pas encore fait leur raccordement au réseau fibre, il est encore temps de le faire et l'installation sera gratuite jusqu'au **31 DÉCEMBRE 2025**. Après cette date là, elle sera payante (environ 1 200 € à ce jour).

Vous pouvez contacter d'ores et déjà THD42 au 04 77 430 855. En cas de problème vous pouvez également vous rapprocher de la mairie.

Le réseau cuivre historique s'en va...

...mais la fibre THD42® est là !

Pour éviter toute coupure, n'attendez pas le dernier moment.
**PROFITEZ DU DISPOSITIF GRATUIT*
DE PRÉ-RACCORDEMENT AU RÉSEAU THD42®**

*Pour tous les bâtiments recensés entre 2013 et 2018. Les raccordements des nouvelles constructions dont le permis a été déposé après le 01/01/2019, sont soumis à un règlement forfaitaire. S'adresser à la cellule usagers au 04 77 430 855.

Des questions, des informations ? **04 77 430 855**
Contactez la cellule usagers du réseau THD42® du lundi au vendredi de 8h à 20h. Prix d'un appel local

thd42.fr
thd42exploitation.fr

THD42
Réseau fibre optique d'initiative publique

Le réseau d'initiative publique THD42® a été construit par le SIELTE Loire et exploité par THD42 Exploitation

territoire
d'énergie
LOIRE - SEL

THD42
EXPLOITATION
Groupement Adhérent

CHANGEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL



Lors de sa séance du 2 octobre 2023 le tableau du conseil municipal a été modifié suite à la démission de Pascale ALDEBERT, 1^{ère} adjointe. Jean-Claude DUCROT lui succède.

Marie-Claude CHATTON, élue à l'unanimité par les conseillers municipaux, est en charge de la communication et des affaires scolaires, en tant que seconde adjointe.

Les élus remercient Pascale ALDEBERT pour tout le travail fourni pendant le mandat.

L'ÉCOLE LE CŒUR DU VILLAGE

L'école de Notre Dame de Boisset compte trois classes et une soixantaine d'élèves. L'équipe enseignante est restée inchangée à la rentrée 2023 :

- Laurence LAFONT s'occupe de la classe de maternelle avec l'aide d'Aurélie BUSON, ATSEM à temps plein.
- Guillaume POMEON a en charge la classe de CP CE1. C'est aussi le directeur de l'école.
- Nicolas KORWAT enseigne aux élèves de CE2 CM1 CM2.

De nombreux échanges entre les classes enrichissent les apprentissages, rythment les journées et permettent aux élèves de changer d'enseignant.

Lors de ces temps, les élèves pratiquent l'anglais, les arts visuels, les sciences, la géographie, l'histoire, l'EPS, la musique...



À l'occasion du passage du tour de France à Roanne, les CM1 et CM2 ont eu la chance de participer à la «dictée du tour». Elle a eu lieu vendredi 24 mars.

Le maire, David DOZANCE, est venu dicter le texte en classe. L'élève de CM1 et celui de CM2 ayant fait le moins de fautes ont participé à un tirage au sort.

Une élève a été chanceuse et a assisté au départ du tour de France à Roanne en mode VIP ! Quelle belle expérience !

En fin d'année, grâce au Sou des écoles, les enfants effectuent des sorties. En juin, ils ont participé à une randonnée autour du village.

Puis, tous les élèves sont allés passer une journée à Saint Alban les Eaux sur le thème du Moyen Âge.

Pour finir l'année, les enseignants et le personnel municipal avaient préparé des «olympiades» où les élèves ont pu s'affronter sur de multiples ateliers. Une remise de gourdes personnalisées offertes par le Sou et un goûter ont permis de conclure cette belle journée.

Tous les ans, dix séances de piscine permettent aux élèves de GS jusqu'au CM2 de ne plus avoir peur de l'eau et d'apprendre à nager.

Les deux classes élémentaires participent à trois rencontres sportives avec d'autres écoles du secteur lors de l'USEP.

Dans le cadre de la liaison école-collège, le vendredi 20 octobre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont allés faire un cross au stade des Étines, ils étaient très motivés.

Après les États-Unis et la région parisienne, c'est avec une classe maternelle de l'école de Wintzenheim (Alsace) que les petits correspondent cette année. Laurence est très contente car cette structure est à la taille de celle de notre commune.

Cette tribune dans le bulletin municipal est l'occasion de remercier toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement de l'école, à savoir l'équipe enseignante, le personnel municipal, les élus municipaux, le Sou des écoles, les parents élus et les parents accompagnateurs.

Cette tribune dans le bulletin municipal est l'occasion de remercier toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement de l'école, à savoir l'équipe enseignante, le personnel municipal, les élus municipaux, le Sou des écoles, les parents élus et les parents accompagnateurs.



Clin d'œil à Rachel et Guillaume notre directeur qui se sont dit «OUI»

Félicitations aux jeunes mariés !

Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) doivent prendre contact avec le directeur. L'équipe se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

ÉCONOMIE LOCALE

Quand on rentre dans le magasin de Sylvain, c'est comme si l'on découvrait la caverne d'Ali – baba. Une très belle caverne, en tout cas, surtout pour les amoureux de la pêche et à deux pas de chez nous.

Voici donc l'histoire d'un Boscois passionné par son métier, passionnant dans son récit et ses explications.

Tout petit son grand père lui fait découvrir cette activité cela lui plaît beaucoup. Il intègre l'école de pêche de Roanne de 14 à 18 ans. Il y apprend les techniques, les astuces, la connaissance sur les poissons de rivière et plans d'eau, la protection et le respect de la nature, grâce aux sorties organisées par l'association. Il est tellement attiré par tout ce qui touche au milieu aquatique.

Pour son orientation professionnelle il se dirige dans le commercial dans un premier temps à Décathlon, suivi d'une autre expérience à Brico-Dépot.

Sylvain s'installe à Boisset, après l'acquisition et la rénovation d'une maison pour vivre avec sa famille non loin de ses parents Pradinois. La passion toujours présente, pendant son temps libre «il titille le poisson».

Dans les années 90, pour acheter des articles de pêche il fallait aller dans les bars/tabac. Ceux ci disparaissent petit à petit dans le Roannais. Sylvain se tourne donc vers les sites internet qui lui offrent la possibilité de faire ses achats en ligne. De ce fait, une idée germe dans sa tête. Pourquoi ne pas mettre à profit ce système, à plus grande échelle afin de permettre aux pêcheurs de la région d'acheter par commandes groupées ?

Ainsi pendant 7 ans Sylvain stocke dans son garage tous les articles qu'il reçoit. Le bouche à oreille fonctionne tellement bien que tout s'accumule, tout se bouscule. Par manque de place en 2020 il prend la décision d'investir dans un local de 700m² sur la zone commerciale de Parigny, Rue de l'Etang.

Il crée son propre logo «Feeder Shop» qui authentifie l'exclusivité de son site de vente. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h son magasin rassemble une trentaine de marques essentiellement européennes. Sylvain propose aussi la marque française «Sensas», basée à Fontenay sur Eure dans la Sarthe. Cette entreprise bien connue par les Ligériens est leader dans la fabrication d'amorces depuis 60 ans. Le magasin propose tout un univers de produits : cannes à pêche (de haut niveau), stations de pêche, bagagerie, habillement, fils, flotteurs, bourriches, épuisettes, seaux, hameçons, amorces, asticots. Ces derniers viennent principalement d'une usine de St Pourçain sur Sioule dans l'Allier.

Chaque initié fidèle à une marque apprécie la classification des produits afin de faciliter leurs achats. Nous, novices dans ce domaine, trouvons que cette organisation est un atout majeur, bluffant pour faire son choix. Sylvain aguerri au métier de la vente saura vous donner envie de vous essayer à la pêche, tant il est intarissable de conseils passionnés.

D'ailleurs il avoue que, depuis la covid, beaucoup de personnes se sont laissées tenter par cette activité de plein air accessible.

Cet accroissement lui permet d'employer désormais quatre personnes dont 2 femmes. Cette parité est appréciée de tous afin de répondre à la demande ainsi qu'à la préparation des commandes. Il faut dire que 60% de sa clientèle sont des pêcheurs de compétition en majorité masculine. Cependant de plus en plus de femmes pratiquent.

Le 2^{ème} week-end de décembre, il organise une porte ouverte. Chaque marque assure la présentation de leurs nouveautés.

La demande étant en progression, Sylvain a pour projet d'agrandir son magasin afin d'avoir une réserve plus vaste, plus adaptée et d'aérer son espace de vente.

Sylvain nous a fait partager son histoire, enthousiaste, captivant, motivé et compétent avec un plaisir non dissimulé. Parti d'une simple idée, Sylvain a su s'épanouir professionnellement grâce à sa passion.



Sylvain BONNEFOY dans son magasin

RÉUNION DES ASSOCIATIONS

Lundi 6 novembre, David DOZANCE a convié les présidents d'association pour fixer le calendrier des manifestations 2024. Les dates sont inscrites dans l'agenda en page 2 du bulletin.



CULTURE ET PATRIMOINE

2023 est derrière nous

Ce fut une année riche pour l'association : concerts musicaux, journées culturelles, forum des associations, ateliers d'expression, fête des Lumières, etc ..

Nous retiendrons particulièrement la journée «Marcel Pagnol et la Provence» : panneaux informatifs, tableaux et film ont posé le décor des différentes attractions.

Dictées réalisées par les élèves, par les adultes, saynète sur le «Pitalugue» jouée à plusieurs reprises par les enfants de l'école ont drainé un public nombreux lors de remise des prix.

2024 s'annonce tout aussi prometteuse, nos manifestations sont inscrites à l'agenda.

Les ateliers d'expression artistique les premiers et troisièmes mardis, à partir de 14h, de chaque mois à la salle de réunions de La Chênaie à Notre Dame de Boisset.

Des projets sont en construction :

Sortie d'une journée en car à Annecy avec visite du Vieil Annecy et de la Fonderie Paccard

Sortie d'une journée, en covoiturage au «Street Art» de Lucy-Lévis 03320



Contact :

Culture et Patrimoine en Boisset
321 chemin du Roman
42120 Saint Vincent de Boisset
Mail : cpboisset@orange.fr



HISTOIRE DE BOISSET

André MEJEAN, membre de Culture et Patrimoine en Boisset, souhaite écrire un livre sur notre village. Pour illustrer cet ouvrage, il est à la recherche de photos de classes, des fêtes, du village des années avant 1900 et jusqu'en 1960. Si vous en possédez vous pouvez les déposer en mairie aux heures d'ouverture. Pensez à noter vos coordonnées au dos de vos clichés, pour qu'ils vous soient rendus après exploitation. Merci à vous !

CLASSES EN 3

Les conscrits des Classes en 3 étaient réunis, samedi 9 septembre 2023, pour défiler dans la commune. Un défilé qui réunissait des thèmes allant des couleurs, aux héros des dessins animés de nos enfances, comme Nicolas et Pimprenelle, Tintin ou les Minions.

Des festivités qui clôturent une année bien remplie où les classards ont fait preuve de dévouement pour organiser différentes manifestations : vente de châtaignes sur le marché de Noël, fabrication et vente du boudin, un bal années 80, un concours de pétanque, la vente des brioches ainsi que la participation à l'inauguration de l'espace jeux.

Le bal des classes vient conclure une année formidable de retrouvailles et de rencontres. Un groupe sympathique est né et aura à cœur de se réunir dans 10 ans.

Merci à tous pour cette année pleine de joie et de bonne humeur!!

Comme de coutume, les conscrits des classes en 3 seront heureux de servir l'apéritif en septembre 2024 à l'issue du défilé des Classe en 4.



BASKET CLUB



Le basket club organisera une soirée familiale le 23 mars 2024 et un concours de pétanque le 1^{er} juin 2024 à la salle intercommunale.

Le club propose une découverte du basket aux enfants à partir de 4 ans mais cela peut être plus tôt si leur éveil moteur le permet les mardis soirs.

Les parents qui souhaitent plus d'informations peuvent se rapprocher d'Anthony BARNAY au 06 82 83 17 35.

AMICALE BOULES DE NOTRE DAME DE BOISSET

La saison 2023 se termine, et les membres du bureau renouvellent leurs invitations à toutes les personnes intéressées par le sport boule. Vous voulez passer des moments de détente et de convivialité, nous vous accueillons tous les jeudis après-midi. Pour 2024 nous organiserons quelques concours entre sociétaires et trois rencontres amicales avec les clubs de Neaux, Perreux, et Pradines. La société vous souhaite une bonne année.



JUDO, JUJITSU, SELF DEFENSE

Débutants ou confirmés, venez nous rejoindre pour pratiquer du Judo en loisirs ou en compétition, du Jujitsu et du Self Défense.

La pratique du Judo est ouverte dès l'âge de 3 ans et le Jujitsu Self Défense dès l'âge de 13 ans. Les cours sont encadrés par des professeurs qualifiés et diplômés.

Judo Jujitsu Boisset a obtenu son adhésion à la plateforme Sport Santé 42, inscrit sur l'annuaire sport santé-sport bien être régional Auvergne Rhône Alpes..

Cette activité s'adresse à toute personne éloignée de la pratique sportive, sédentaire, de tout âge et atteinte ou non d'une pathologie chronique, qui souhaite débiter ou reprendre une activité sportive.

Pendant les séances, les élèves vont travailler le renforcement musculaire, le cardio respiratoire, de la souplesse, mais aussi de la motricité, de l'équilibre.

Nous attirons votre attention sur le fait, pour les personnes réticentes, que nous ne pratiquons pas de judo durant ces séances.

Judo Jujitsu Boisset, sous l'égide de Jean Pierre QUEY propose également du Sport Santé pour les personnes en Affection Longue Durée (ALD).

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter

Portable : 06 01 48 02 62

mail : judojujitsu-boisset@gmail.com

et à visiter notre page FB @Boissetjudo42120



AFR

Nous vous proposons en cette année 2024 de la gymnastique à Notre-Dame-de-Boisset.

- Gym Adultes (mixte) :
- Gymnastique douce : les lundis de 9h à 10h
- Renforcements musculaires (plus tonique que le lundi) : les mardis de 19h à 20h
- Cardio défense : les mardis et jeudis de 20h à 21h (photo du mardi renforcement musculaire)
- Gym Adolescents (mixte) : Cardio défense : les jeudis de 19h à 20h

Pourquoi pas un cadeau «cours de gym» de Janvier à Juillet ? Des places sont encore disponibles

Contact gym :

Marie Claude CHATTON au 06 19 56 68 67
ou sur afrgym@gmail.com



RAPHAEL LACOUR, à la salle des fêtes à SAINT-VINCENT-DE-BOISSET. Retrouvez une cinquantaine d'imitations chantées et parlées tout au long du spectacle, beaucoup d'humour et d'interactivité avec le public, le tout dans une ambiance entre le cabaret et le Music-Hall.

Billets en vente :

- À la Maison des Sœurs à St-Vincent-de-Boisset le mercredi 10 janvier de 18h à 20h.
- À Notre Dame de Boisset à l'annexe de la Chênaie les samedi 13 janvier de 10h à 12h et mardi 23 janvier de 18h30 à 20h30.

Tarifs : 12 € et 6 € pour les moins de 12 ans.

Contact :

afrpradinesboisset@famillesrurales42.org
ou 06 19 56 68 67

**Et bien sûr toujours le portage de repas sur 11 communes
dont nos trois de références, intéressés ?
N'hésitez pas à vous renseigner au 06 20 45 09 81 auprès de Mme Déchavanne.**

SOU DES ÉCOLES

Faut-il vous présenter le Sou des écoles ? La soirée du Beaujolais nouveau avec son fameux karaoké, la fête des Lumières, la soirée patinoire, la soirée celtique, la kermesse avec l'inauguration du nouvel espace de la Chênaie. Ces manifestations vous parlent ? OUI, bien sûr !!!

Les fonds que l'équipe 2022-2023 a récoltés grâce à ces manifestations ont permis de financer les projets culturels et sportifs pour les enfants comme par exemple la sortie à « Kote de Maye » et la participation à l'USEP. Les parents d'élèves bénévoles 2022-2023 ont bien œuvré et vous ont offert une année festive. Ils ont ainsi pu faire plaisir à de nombreuses reprises aux écoliers. Nous pouvons remercier les membres partants qui se sont investis et qui voguent aujourd'hui vers de nouvelles aventures. Merci également aux bonnes volontés

Cette année encore le sou des écoles souhaite poursuivre sur cette lancée afin de continuer à financer des projets pédagogiques en partenariat avec l'équipe enseignante.

Mais c'est aussi une façon de faire vivre notre village au travers de manifestations ouvertes à tous et de créer du lien social inter-générationnel.

Les membres de l'association ne chôment pas : organisateurs, décorateurs, serveurs, animateurs..

Ils sont très dynamiques et polyvalents et toujours souriants !!!

Ils sont à l'écoute de toutes les idées et acceptent volontiers toutes les personnes intéressées !!!

N'hésitez pas à les contacter : soudesecolesnotredamedeboisset@gmail.com ou à les rencontrer..

Il y a toujours un membre du bureau qui vagabonde devant l'école !!!

De gauche à droite

Assis :

- Elsa ROBERT-PARRAS, co-secrétaire,
- Stéphanie DURANDOT
et Cécile DANCER, co-présidentes,
- Lucie RIBOTEAU et Déborah VERNAY,
co-trésorières.

Debout :

- Aurélie BONNEFOY, co-secrétaire,
- Morgan TALIFERT, secrétaire adjoint,
- Perrine NEBOUT, trésorière adjointe



LES EMPREINTES BOISSET-NEPVANT

Nous pérennisons le jumelage avec la commune de Nepvant tout en participant activement à la vie du village. Nous avons actuellement 40 adhérents et nous contribuons régulièrement aux manifestations en collaboration avec d'autres associations. En 2023, nos membres ont été présents à la fête du 1^{er} juillet. Le 9 février 2024, nous ferons une soirée festive avec le CCAS.

En lien avec la municipalité, un panneau sur l'historique du jumelage sera installé à côté de la sculpture.

Nous acceptons toutes nouvelles idées de manifestations, tous projets innovants peuvent être discutés, alors n'hésitez pas, rejoignez nous, vous serez les bienvenus.

COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'assemblée générale en février, nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à Déborah LABAUNE, Ludovic TEISSEYRE et Olivier BOULICOT. Et c'est avec plaisir qu'Aurélie VIAL a rejoint le groupe en septembre. Depuis de nombreuses années, le Comité des fêtes met tout en œuvre pour apporter de nouvelles animations au village.

Ainsi notre traditionnel concours de pétanque semi-nocturne du 9 juin, malgré les aléas d'un temps humide et incertain, a réuni 36 doublettes qui ont toutes été primées.



La grande nouveauté du mois de juillet fut la première exposition de véhicules anciens sur le parking de la Chénaïe.

Les visiteurs ont ainsi pu admirer voitures et motos d'époque, qui malgré leur grand âge font toujours rêver. Certains se sont même pliés au jeu du vrom-



bissement de moteurs sur le parking, à la grande joie des personnes présentes ! Belle journée de découvertes et sûrement à renouveler.

Autre expérience pour le comité, c'est le grand nettoyage qui a été fait dans nos locaux.

La mairie nous ayant mis à disposition la pièce qui servait de coin cuisine de l'ancienne cantine. Nous en avons profité pour faire du rangement et de la place afin d'optimiser notre nouvel espace. Les étagères faites sur mesure, merci Jean Benoît, tout le matériel qui sert à la location est désormais bien rangé. Nous avons aussi fait du vide dans l'ancien bâtiment près du terrain de basket, il fallait débarrasser tout ce qui l'encombrait. Les chapiteaux et autres matériels volumineux ont donc été rapatriés plus près, vers la Chénaïe.

Une installation et un rangement améliorés afin que les membres du comité puissent optimiser leur temps, au maximum lors des manifestations ou des locations.

Plusieurs samedis ont été nécessaires, mais nous sommes contents du résultat et nous remercions la municipalité pour le nouveau local attribué.



FNACA

Toujours très active et présente à toutes les commémorations, la section prépare activement son 50^{ème} anniversaire en 2025.

En collaboration avec le CCAS, les premiers et derniers vendredis de chaque mois, des rencontres sont organisées à la salle de réunion de la Chénaïe à partir de 14h. Ouvert à tous !!!



TRAVAUX AIRE DE JEUX

Les extérieurs de la salle de la Chênaie est le second projet phare de notre mandat municipal. Sa réflexion a débuté il y a 3 ans et nous avons pu les inaugurer en juillet dernier.

Notre volonté était de réaliser un aménagement autour de deux objectifs :

- offrir des aires de jeux et de détente pour nos enfants
- améliorer le stationnement autour de la salle.

Pour ce qui est de la partie «aires de jeux», une concertation avec les enfants du village a été menée afin de définir au mieux leurs souhaits.

Ainsi il a été décidé de reconstruire entièrement l'espace pour les petits et quatre nouveaux jeux ont été choisis : une cabane toboggan, un tourniquet, une araignée pour grimper et l'indispensable «tape-fesses». Un sol souple a été mis en place afin de réceptionner en sécurité nos petits cascadeurs.

Pour les plus grands, le choix s'est porté sur la réalisation de deux terrains accolés. Pour le premier, il s'agit d'un mini-stade engazonné, avec ses deux cages de foot, il fait le bonheur des fans du ballon rond. Pour le deuxième, c'est une aire bitumée qui accueille un panier de basket et une partie skate-park. Il y a également une table de ping-pong.

Le tout est agrémenté d'un espace pique-nique avec deux tables et des bancs.

Un nouveau parking a été construit dans la continuité de l'autre. Il vient rajouter du stationnement lors de manifestations importantes et est fermé par une barrière le reste du temps.

Une place PMR supplémentaire plus proche de l'accès a été créée sur la zone de stationnement existante. Les autres emplacements sont matérialisés. Les cheminements piétons ont été pavés pour faciliter les déplacements entre les places PMR, l'entrée de la salle et la cantine.



Première vue du bourg que l'on a depuis la route d'accès au village, il était important que ces aménagements respectent au mieux la qualité du paysage. Des ormes et des mûriers platanes ont été plantés ainsi que de nombreux massifs créés. Les talus respectent des pentes en harmonie avec le relief alentour. La mare a été conservée, nettoyée et agrandie. Elle permet avec les noues autour de retenir les eaux lors de fortes pluies. C'est aussi un réservoir de biodiversité, quoi de mieux que le croassement des grenouilles pour parfaire le tableau !

De nouveaux projecteurs Led ont été mis en place à l'espace La Chênaie. Ils permettront d'améliorer les déplacements et la sécurité des usagers. Ce nouvel éclairage ne sera en fonction qu'en cas de manifestations ou de réunions.

Un arrêté municipal a été pris pour l'utilisation de l'aire de jeu il est affiché à proximité des jeux.

Le bureau d'étude OXYRIA a réalisé le projet et le suivi des travaux.

Les entreprises EIFFAGE ROUTE de PERREUX et PJA de VOUGY ont réalisé les travaux entre février et juin pour un montant total de 262 000 € TTC.

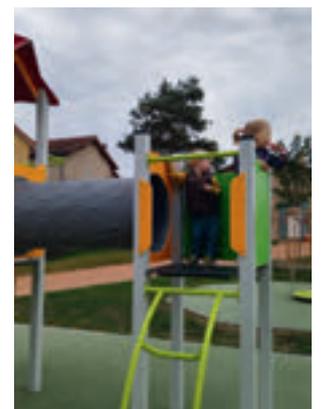
INTERVIEWS – UTILISATION AIRE DE JEUX

Afin de savoir si les petits Boscois utilisent la nouvelle aire de jeux, Régine et Jocelyne se sont rendues sur place, le 16 octobre. Malgré la chute des températures, quelques uns étaient là accompagnés de leurs parents.



Nous avons rencontré Paco 3 ans qui vient régulièrement dès la sortie de l'école avec maman.

Aujourd'hui il s'amuse avec mamie et papi habitant la côte roannaise, les grands-parents apprécient la réalisation des aménagements. Ils nous ont confié que parfois, les jeunes cousins costellois de Paco le rejoignent pour les goûters et profiter des jeux.



Retrospective 2023

FÊTE AU VILLAGE LE 1^{er} JUILLET 2023

La journée a débuté par la kermesse de l'école. Les enfants étaient heureux et excités de présenter à leurs parents, grands-parents, famille et amis les danses, chants appris et quelques devinettes qui ont permis à chacun d'enrichir ses connaissances. L'assemblée était nombreuse pour admirer ce beau travail des écoliers et des enseignants. Les applaudissements n'ont pas manqué.



Les jeux mis en place par le Sou des écoles : pêche aux canards, le chamboule tout, les fléchettes et bien entendu la structure gonflable ont ravi un grand nombre d'enfants.



En parallèle, des intervenants du Football Club Est Roannais et de Boisset Basket Club ont fait participer les jeunes à des ateliers de basket et foot.

Vers 18 heures entre deux averses et sous des jolis rayons de soleil, rendez-vous pour la visite de cette belle réalisation qui s'est achevée par la traditionnelle coupe du ruban.

L'inauguration des nouveaux aménagements extérieurs s'est poursuivie par les discours des officiels. Etaient présents Antoine VERMOREL-MARQUES, député,

Cécile CUKIERMAN, sénatrice, Véronique CHAVEROT, vice-présidente du département et Clotilde ROBIN, vice-présidente de Roannais Agglomération. Tous se disent heureux de venir à la rencontre de la municipalité et des Boscois(e)s. David DOZANCE a remercié la région et le département d'avoir contribué au financement de ces travaux.

L'apéritif organisé par la municipalité a été très apprécié par les Boscois(e)s présents sur un fond de musique proposé par Amicalement Vôtre.



La soirée s'est poursuivie par un repas jambon à la broche servi par le traiteur Gonin Botté. Ce sont près de 300 convives qui y ont participé.



Elle s'est clôturée par un magnifique feu d'artifices, offert par la municipalité, qui a fait briller le ciel et les yeux des petits et des grands.

Cette journée s'est terminée tard dans la nuit avec quelques pas de danse. Tout le monde a passé un bon moment.

Un succès grâce à l'implication de la municipalité, du Sou des Écoles, des classes en 3, du comité des fêtes et des Empreintes Boisset-Nepvant qui ont œuvré pour cette manifestation. Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de ce moment convivial.



BRAVO !! L'INTER-ASSOCIATIONS EST UNE FORCE VIVE

Retrospective 2023

FLEURISSEMENT

Visite du jury pour la candidature du label «1^{ère} Fleur»

Le travail accompli pour que notre village soit particulièrement agréable à vivre en toutes saisons, le soin constant de valorisation de nos espaces paysagers, au centre bourg et ses alentours, a déterminé la commission fleurissement pilotée par Mr le Maire, à candidater pour l'obtention du Label «1^{ère} Fleur» villes et villages fleuris. Ce fut tout d'abord un très gros travail en amont, avec l'élaboration d'un livret très détaillé sur notre commune, réalisé en grande partie par Élisabeth.

Ce dossier très complet, d'une vingtaine de pages et de nombreuses photos, remis lors de la visite du jury, explique tous les points essentiels que nous avons entrepris pour valoriser et améliorer le cadre de vie des plus agréable à tous nos habitants, au fil des ans.

Rappelons que nous avons d'ailleurs été récompensés par plusieurs prix dans le cadre du concours «Fleurir la Loire» et c'est donc tout naturellement que le choix s'est imposé à l'équipe d'entreprendre la démarche ambitieuse de l'obtention du label.



Ainsi, le 4 juillet 2023, pendant une heure, le jury, composé de plusieurs membres, accompagnés par le maire, les élus de la commission fleurissement, d'Élisabeth et d'Yves, ont parcouru le centre Bourg du village pour leur faire découvrir tous les points stratégiques qui ont été mis en valeur depuis de nombreuses années.

Ce fut un moment fort agréable et convivial.

La place de la mairie, le jardin Léonce Valette, les ruches, l'espace de la Chénaê et sa nouvelle aire de jeux, les plantations réalisées tout autour, la végétalisation le long du mur du cimetière, les massifs installés dans le village. Tous ces endroits ont été présentés au jury afin qu'il réalise par lui-même l'implication de toute une équipe municipale.

Espéré et réalisé, NOTRE-DAME-DE-BOISSET a obtenu ce label «1^{ère} fleur». Nous sommes tous très fiers.

FLEURISSEMENT AUTOMNAL 2023

Quel plaisir d'arriver au bourg de Notre-Dame et de constater que notre village est toujours agréablement fleuri !

Que l'on vienne de la montée du bourg, du haut de Boisset, de St Vincent ou du Marvallon, les couleurs chatoyantes de l'automne sont au rendez-vous pour nous souhaiter la bienvenue.

Prenons le temps d'apprécier les massifs, le soin tout particulier que notre agent, Yves, met en pratique par ses idées et son bon goût, afin que décorations et créations attirent le regard.

Les fleurs et les vasques installées près de l'école et de la mairie, proviennent du Lycée Agricole de Chervé.

Et cette année encore nous découvrons avec joie, courges et potirons de toutes tailles qui créent un

décor digne de l'automne, accompagnés de chrysanthèmes et de pensées aux couleurs variées.

L'entrée du cimetière a été mise en valeur avec l'installation de deux pots.



Retrospective 2023

JARDINIERS EN HERBE» RETOUR SUR LE CONCOURS

En mai 2023, à la sortie de l'école, les enfants ont eu le plaisir de recevoir des graines de tournesols, de potirons, de capucines et de haricots grimpants.

Ce petit concours, dont nous avons expliqué l'objectif, lors de la diffusion des Brèves Boscoises de juin, a porté ses fruits.

Les petits Boscois ont pris à cœur ce challenge, initié par la commission fleurissement.

Malgré les aléas de température excessive de cet été, nous avons reçu de nombreuses photos sur l'avancement de leurs cultures, au fil des semaines. Que ce soit pour le semis, l'arrosage, les idées de plantations, de la pousse, des floraisons, des récoltes et bien évidemment de la dégustation en famille des légumes.

Bravo à vous tous «petits jardiniers en herbe» !



Vous pouvez être fiers de votre implication et de votre assiduité pour ce concours ludique. Vous avez relevé ce défi agréable et sympathique que nous vous avons proposé.

La commission fleurissement vous remercie et espère que vous avez pris du plaisir, à tout mettre en œuvre, pour voir vos plantations pousser et grandir.



AU REVOIR LES CM2

Le 4 juillet, les 12 CM2 ont été mis à l'honneur. Après parfois 9 années passées dans notre école, ils vont rejoindre le collège pour de nouvelles aventures.

Des petits cadeaux leur ont été remis : calculatrice par la municipalité, clé USB par le Sou des écoles et livre par l'école.

Les enseignants ont été aussi couverts de cadeaux pour ces années d'accompagnement pédagogique.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023

Le 105^{ème} anniversaire de la fin de la première guerre mondiale a été commémoré.

Une lettre écrite par Marguerite à son frère Julien parti au front a été choisie par les enfants de l'école et lue par eux-mêmes. La sonnerie aux morts et la Marseillaise ont été interprétées par la fanfare de Coutouvre.

Retrospective 2023

TRAVAUX

SALLE ANNEXE DE LA CHÊNAIE

En juillet les sociétés VILLECOURT et DNE ont procédé à l'abaissement du plafond de la salle de réunion.

La réduction du volume à chauffer, l'isolation thermique et phonique apportée par les panneaux et la mise en place d'un éclairage LED intégré nous permettent de nouvelles économies d'énergie.



DES PRISES SOUS LE PRÉAU DE LA CHÊNAIE

Pour faciliter le bon déroulement des manifestations extérieures des associations, un coffret comportant 4 prises a été installé sous le préau.



UN MONUMENT PLUS VISIBLE, UN MUR SÉCURISÉ

Les racines du cyprès qui jouxtaient le monument aux morts poussaient le mur de séparation entre les deux cimetières. Nous avons fait procéder à son abattage par la société PJA, évitant ainsi tout risque d'effondrement.



CURAGE DES FOSSÉS, ÉLAGAGE ET ÉPARAGE

Comme chaque année depuis le début du mandat, la commune effectue des portions de curage de fossé. Celui-ci est important puisqu'il permet de pérenniser la structure de nos chemins. En effet un sous-sol bien drainé assainit l'assise des chaussées surtout dans nos terrains très argileux.

Cette année l'effort s'est porté essentiellement sur le secteur de Jailly, au niveau de la Bâtisse et en redescendant sur le chemin de Charron, mais aussi sur Bournat, en particulier sur la route de l'Hôpital sur Rhins. Au total ce sont quelques 900 mètres de fossés qui ont été nettoyés par l'entreprise d'Alexis NOVO.



Des travaux d'élagage ont été faits sur la montée du bourg et sur la route de Lavalley pour la sécurité de tous.

L'éparage des fossés et des talus des voies communales a été réalisé cet automne avec soin par l'entreprise PATARD.



PARC AGGRO-CULINAIRE

Des légumes bio pour les cantines roannaises.

Depuis 2019, Roannais Agglomération mène un projet de production maraîchère destiné à fournir des légumes bio et locaux aux usagers de la restauration sur des parcelles dont il est propriétaire et situées à Bas de Rhins, commune de Notre-Dame-de-Boisset.



Point de départ de cet ambitieux projet porté par la collectivité, le constat est que seulement 4 % des légumes consommés par l'ensemble de la population roannaise sont produits sur son territoire.

Ajoutons à cela une réglementation évolutive de la loi EGALIM qui impose aux restaurants collectifs d'intégrer de plus en plus de produits bio et locaux dans leurs menus.

Pour répondre à cet enjeu, un partenariat a été instauré avec l'association d'insertion Bio Cultura pour assurer la production sur ce site, autour de la ferme Lespinasse dès 2019, avec l'objectif en 2024 d'une installation complète en lieu et place de leur installation actuelle à Mâtel. Dans ce cadre, la structure pourrait produire jusqu'à 130 tonnes de légumes par an sur une

surface de 12 hectares dont deux sous serres, afin d'approvisionner les cantines scolaires et les services alimentaires auprès des seniors, en plus des paniers proposés à la population.

Côté irrigation, afin d'exploiter les parcelles dans de bonnes conditions pour la culture légumière tel que préconisé par la Chambre d'Agriculture, un projet de réserve d'eau, qui puisse être remplie à partir d'un prélèvement dans le Rhins, a été lancé en juin 2023. En amont, les autorisations nécessaires dans le cadre de la « Loi sur l'Eau » ont été obtenues auprès de la Direction Départementale du Territoire.

Après des études approfondies pour vérifier l'absence d'impacts négatifs sur le milieu naturel, et la faisabilité technique de la solution proposée, le chantier a pu démarrer dès cet été. Une installation enfouie permettra de distribuer l'eau ainsi préservée pendant la saison sèche alors que le remplissage, très encadré par l'État, se fera pendant les périodes autorisées dites de « hautes eaux » (du 01/11 au 15/04) à condition toujours que le niveau de la rivière dépasse une hauteur minimum.

Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large qui vise à créer en complémentarité une légumerie-conserverie et une cuisine centrale à vocation intercommunale. Les études sont en cours avec l'objectif que les équipements soient opérationnels en 2028.



CLASSES EN HUIT : AU REVOIR À CHARLES DEVIS

Charly était jovial, prêt à rendre service, sa porte toujours ouverte et il était présent à chaque manifestation sur la commune. Le 2 juin 2023 Charly nous a quittés après avoir lutté courageusement contre la maladie et il nous manque beaucoup. Nous avons une pensée pour sa famille qui l'a soutenu jusqu'à son dernier souffle. Ses enfants, Charlène, Damien et Gaëlle remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie par leur présence, messages et fleurs, ils ont été très touchés.

HOMMAGE À ÉMILIEN

À l'initiative de la municipalité, un rassemblement a été organisé dimanche 17 septembre pour rendre hommage à Émilien. À l'espace de la chênaie, près de 500 personnes ont écouté dans un profond silence le message de David DOZANCE, maire. Un lâcher de ballons a eu lieu.

Un grand merci pour Émilien

Nous ne pourrions malheureusement pas remercier personnellement tout le monde pour toutes vos attentions et votre présence. Que ce soit lors du lâcher de ballons le dimanche 17 septembre 2023 organisé par la mairie ou lors de sa cérémonie le jeudi 21 septembre 2023.

Donc nous tenions à tous vous remercier aujourd'hui pour votre solidarité et votre soutien envers nos familles durant cette épreuve tragique. Nous n'avons d'autres mots qu'un grand merci à tous quelque soit l'aide que vous avez apportée.

Déborah et Julien



La municipalité et la famille remercient également les Ets DUBANCHET – Le Coteau qui ont sonorisé gracieusement l'extérieur de l'église et le Comité des Fêtes de Saint-Vincent-de-Boisset pour le prêt des chapiteaux.

MARIE-HÉLÈNE VEYRIER-MAMET

Nous avons appris la mort subite de Marie-Hélène MAMET, à l'âge de 76 ans, qui a stupéfié ceux qui la connaissait.

Marie-Hélène fut élue conseillère municipale en 1983, elle était 1^{ère} adjointe de Jacques Cyprès, maire.

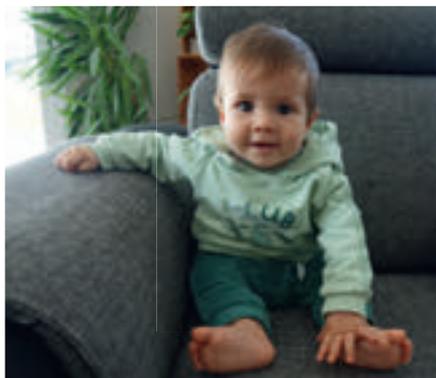
Elle effectua un deuxième mandat en 1989 et partiellement un troisième en 1995.

Avec compétence elle prit en charge les domaines qui lui étaient dévolus, le Plan d'occupation des sols qui restait à concrétiser et les Affaires scolaires. Il s'agissait de la sauvegarde de notre école communale vouée à la fermeture totale alors envisagée par l'Inspection académique pour manque d'effectif scolaire.

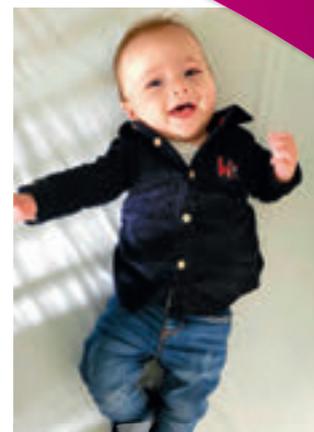
Avec efficacité pendant quelques mois, elle assumait même l'intérim de la secrétaire de Mairie en prenant à bras le corps toutes les tâches administratives courantes : état-civil, paye du personnel, comptabilité quotidienne tout en assurant des permanences en Mairie.

À son dévouement s'ajoutait son ouverture naturelle aux autres avec une volubilité toute méridionale qui lui était familière et la rendait sympathique aux Boscois(es) qui l'avaient parfaitement intégrée et appréciée.

Etat civil



Léo



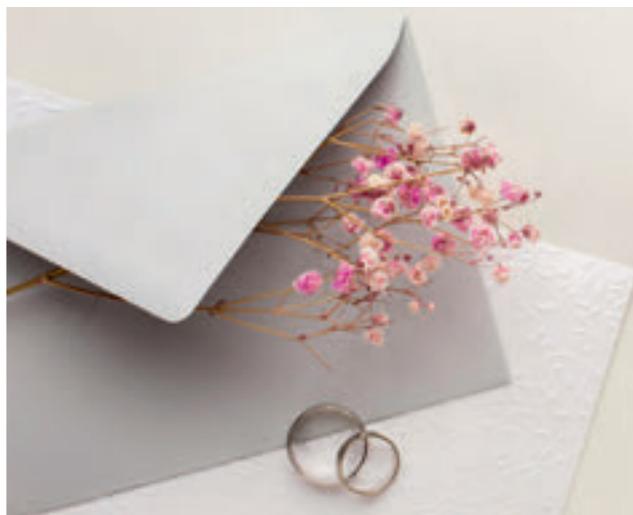
Victor



Appoline

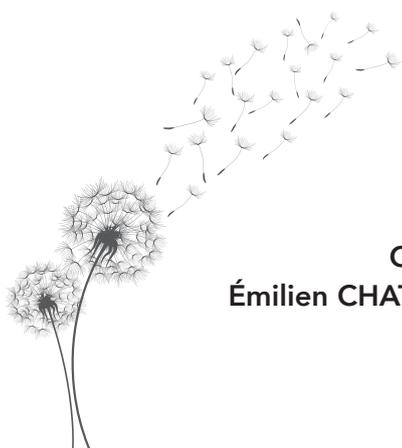
NAISSANCES

- Léo MAZET BLETTY, le 15.03.2023
- Victor FESSY, le 23.04.2023
- Appoline MARTIN, le 27.08.2023
- Célio RENDINA, le 27.10.2023



MARIAGE

Sylvie DENIS et Nicolas DUMOULIN
le 01.07.2023



DÉCÈS

Charles DEVIS, le 2 juin 2023
Émilien CHATTON-LABAUNE, le 14 septembre 2023

